

16 AVR. 2021

Comité syndical du 09 avril 2021

DELIBERATION N° 21-017

Objet : Vote du budget primitif 2021.

Le neuf avril deux mille vingt et un à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<u>Sont présents :</u>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
01 AVR. 2021	<u>Sont excusés et suppléés :</u>	
	Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France a été suppléée par M. Jacques RENAUD
Date d'affichage :	<u>Sont en visioconférence :</u>	
16 AVR. 2021	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Acte rendu exécutoire :	M. Olivier ANTY	Délégué de la CC Haut Val d'Oise
	M. Stanislas BARTHELEMI	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
16 AVR. 2021	M. Philippe HOUDAILLE	Délégué de la CC Vexin Centre
	M. Yves CITERNE	Délégué de la CA Plaine Vallée
Publication ou notification :	M. Éric BAERT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes a été suppléé par M. Matthieu LAURENT
	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France a été suppléé par M. Nicolas BARBELANE
16 AVR. 2021	<u>Sont absents :</u>	
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

Le Comité syndical,

*Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n° 21-017,*

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le Budget Primitif 2021 du Syndicat VONum tel qu'il est présenté ci-dessous, par chapitres :

**Budget Principal (montants TTC) - instruction budgétaire M 52 -
Budget non assujetti à la TVA**

Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0
13	Subventions d'investissement	0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	316 854,49
204	Subventions d'équipement versées	5 433 556,00
21	Immobilisations corporelles	2 220 676,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0
23	Immobilisations en cours	0
010	Revenu minimum d'insertion	0
018	Revenu de solidarité active	0
26	Participations et créances rattachées	0
27	Autres immobilisations financières	0
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0
3	Stocks et en-cours	0
198	Neutralisation des amortissements	38 120,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0
020	Dépenses imprévues	0
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	85 153,51
	TOTAL	8 094 360,51

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	1 962 890,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	289 800,00
014	Atténuations de produits	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	280 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0
66	Charges financières	4 990,00
67	Charges exceptionnelles	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0
71	Production stockée (ou déstockage)	0
022	Dépenses imprévues	0
042	Opération d'ordre entre section (amortissement)	1 083 060,00
023	Virement à la section d'investissement	422 179,31
	TOTAL	4 042 929,31

Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	165 260,69
13	Subventions d'investissement	6 338 707,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0
204	Subventions d'équipement versées	0
21	Immobilisations corporelles	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0
23	Immobilisations en cours	0
010	Revenu minimum d'insertion	0
018	Revenu de solidarité active	0
26	Participations et créances rattachées	0
27	Autres immobilisations financières	0
3	Stocks et en-cours	0
28	Amortissement des immobilisations	1 083 060,00
45	Opérations pour compte de tiers	0
481	Charges à rép. Sur plusieurs exercices	0
021	Virement de la section de fonctionnement	422 179,31
024	Produits des cessions d'immobilisations	0
R 001	Solde d'exécution positif reporté	0
ligne 1068		85 153,51
	TOTAL	8 094 360,51

Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
013	Atténuations de charges	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	152 412,00
71	Production stockée (ou déstockage)	0
72	Travaux en régie	0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0
731	Impositions directes	0
74	Dotations, subventions et participations	1 134 450,00
75	Autres produits d'activités	1 257 954,59
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	38 120,00
R002	Résultat reporté ou anticipé	1 459 992,72
	TOTAL	4 042 929,31

DIT que le Syndicat mixte procédera à l'appel de fonds auprès de ses membres pour leur contribution annuelle statutaire au fonctionnement du Syndicat, par l'émission d'un titre de recettes à la date d'exécution de la présente délibération, et selon la ventilation conforme à la clef de répartition inscrite dans les statuts du syndicat :

EPCI - périmètre 2017	contribution fonctionnement (BP 2021)
prise en compte des données actualisées INSEE	
CA ValParisis	24 078 €
CC de Carnelle Pays de France	44 589 €
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forets	54 227 €
CC Sausseron Impressionnistes	31 159 €
CC du Haut Val d'Oise	45 957 €
CC Vexin Centre	37 497 €
CC Vexin Val de Seine	27 489 €
CA Plaine Vallée	10 444 €
CA Roissy Pays de France	10 809 €
Département du Val d'Oise VORTEX	286 250 €
Département du Val d'Oise DEBITEX	80 000 €
Total général	652 500 €

PRECISE que les recettes correspondantes seront inscrites au budget du Syndicat sur les imputations 7473//738 - Participation Département et 7475//738 - Participation Groupements de collectivités ;

CHARGE le Président et le Directeur général de Val d'Oise Numérique, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président

Monsieur Pierre Édouard EON



Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique